

ENQUÊTES PUBLIQUES
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
COMMUNE D'URMATT

Révision du plan d'occupation des sols en vue de sa transformation en Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté municipal du 10 avril 2018, modifié en date du 17/04/2018, il sera procédé à une enquête publique sur le projet de révision du plan d'occupation des sols en vue de sa transformation en Plan Local d'Urbanisme pour une durée de 33 jours consécutifs, du lundi 14 mai 2018 à 9h00 au vendredi 15 juin 2018 à 12h00.

Les caractéristiques principales du projet sont : - repenser la localisation et le dimensionnement des zones de développement ; - composer avec les risques et contraintes du territoire ; - promouvoir un urbanisme durable.

- lundi de 9h00 à 12h00
- mardi de 9h00 à 12h00
- mercredi de 9h00 à 12h00
- jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- vendredi de 9h00 à 12h00

Ouverture exceptionnelle de la mairie pour les besoins de l'enquête publique : - samedi 26 mai 2018 de 9h00 à 12h00 - lundi 28 mai 2018 de 18h00 à 20h00

Le dossier d'enquête publique sera consultable gratuitement sur un poste informatique en mairie, aux mêmes jours et heures que ci-dessus.

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE LA VALLÉE DE VILLÉ

Plan local d'urbanisme de la Commune de Neuve-Eglise Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme

Par arrêté communautaire du 23 mars 2018, il sera procédé à une enquête publique sur le projet de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune de Neuve-Eglise pour une durée de 37 jours consécutifs, du lundi 23 avril 2018 à 9h00 au mardi 29 mai 2018 à 17h00.

La caractéristique principale du projet est : - de permettre la réalisation du projet de bâtiment d'accueil périscolaire pour les enfants des communes de Neuve-Eglise et de Breitenau, à proximité de la salle des fêtes de Neuve-Eglise et de la future école intercommunale.

- lundi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- mardi de 9h00 à 11h00 et de 15h00 à 18h00
- mercredi de 9h00 à 12h00

Le dossier d'enquête publique sera consultable gratuitement sur un poste informatique au siège de la communauté de communes de la Vallée de Villé et à la mairie de Neuve-Eglise, aux mêmes jours et heures que ci-dessus.

Les informations relatives à l'enquête ainsi que le dossier d'enquête publique seront consultables sur le site internet de la Communauté de Communes de la Vallée de Villé, à l'adresse suivante : http://www.cc-cantondeville.fr/plui/enquetes-publiques/

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
COMMUNE D'OTTERSWillER

Révision du Plan d'Occupation des Sols pour sa transformation en Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté municipal du 13 mars 2018, il sera procédé à une enquête publique sur le projet de révision du Plan d'Occupation des Sols pour sa transformation en Plan Local d'Urbanisme de la commune d'OTTERSWillER pour une durée de 35 jours consécutifs, du vendredi 20 avril 2018 à 14h00 au jeudi 24 mai 2018 à 12h00.

Les caractéristiques principales du projet sont : - en matière d'aménagement, d'urbanisme et de paysage, de faire le choix d'extensions urbaines mesurées afin de préserver les ressources foncières du village, et de maintenir l'architecture traditionnelle dans le centre ancien, garante de l'esprit village ; - de permettre une plus grande diversité architecturale dans les secteurs d'extensions futurs pour favoriser la performance énergétique des nouvelles constructions ; - de préserver des espaces verts intra-urbains dans les projets d'aménagement en respectant l'esprit de la trame paysagère existante ; - en matière d'équipement, à maintenir et valoriser les équipements publics existants, en s'appuyant notamment sur le secteur de la gare, qui occupe une position centrale dans le village, et à envisager la réalisation de services et équipements adaptés aux différentes générations ; - en matière de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, à assurer une préservation des entités naturelles entourant le village ; - à conserver la ceinture de vergers et de boisements, et notamment les espaces naturels au Nord entre OTTERSWillER et SAVERNE, préserver la colline «leBar» et les espaces agricoles au-delà de la RD1404 ; - en matière de préservation ou de remise en état des continuités écologiques, à préserver celles formées par les ripisylves en mettant en place des règles strictes et en optant pour un développement urbain et agricole judicieux ; - concernant l'habitat, développer sa mixité afin de répondre aux besoins de tous types de populations, dans le respect des volumes et des prospects locaux, envisager la création d'une MARPA ; - concernant les transports et déplacements, à promouvoir les transports en commun, favoriser le co-voiturage et développer les liaisons douces pour favoriser les déplacements intra-urbains et les liaisons sécurisées vers les équipements publics ; - concernant le développement économique, encourager l'installation de commerces de proximité dans la commune, et favoriser la reconversion des sites industriels.

Au terme de l'enquête, le projet éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints au dossier d'enquête publique, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération du conseil municipal.

- lundis 8h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00 ;
- mardis 14h00 - 18h00 ;
- jeudis 8h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00 ;
- vendredis 14h00 - 18h00 ;
- samedis 8h00 - 12h00.

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
COMMUNE DE HATTMATT

Plan Local d'Urbanisme - Modification n° 1

Par arrêté municipal du 13/04/2018, il sera procédé à une enquête publique sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune de HATTMATT pour une durée de 30 jours consécutifs, du lundi 14 mai 2018 à 8h30 au mardi 12 juin 2018 à 19h00.

Les caractéristiques principales du projet sont : - l'ouverture partielle à l'urbanisation de la zone ZAU située à l'extrémité Ouest de la commune ; - le reclassement d'une partie du secteur AI en secteur Ac avec la création de deux sous-secteurs Ac1 et Ac2 ; - la suppression de l'emplacement réservé n°10 ; - la prise en compte du stationnement des deux roues ; - la clarification de la teinte attendue au niveau de la couverture sur l'ensemble de la commune ; - la clarification de la règle relative à l'emprise au sol en zone UA ; - la mise à jour du règlement en lien avec les évolutions du code de l'urbanisme ; - le remplacement de la notion de SHOB et SHON par la surface de plancher ; - la suppression de la mention relative à la participation pour non réalisation d'aire de stationnement ; - l'actualisation de l'article relatif aux Espaces Boisés Classés.

- Lundi et Jeudi de 8h30 à 11h30
- Mardi et Vendredi de 13h30 à 19h00

Le dossier d'enquête publique sera consultable gratuitement sur un poste informatique en mairie de HATTMATT, aux mêmes jours et heures que ci-dessus.

DÉLAI D'INSERTION
En raison du 1er mai, le délai de remise des publications légales pour le n° du 4 mai est avancé au lundi 30 avril à 17 h

APPEL D'OFFRES
SAFER GRAND-EST

Appel de candidatures

La SAFER Grand-Est se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants.

Table with 3 columns: Parcel ID, Name, and Area. Includes entries like SOMMERAU, MICHELSCHECK (21 a 25 ca Terres A), BERSTETT, BURGACKER (46 a 28 ca Terres A), HEGENEY, REBEN (5 a 01 ca Terres A), etc.

Candidatures à adresser au service départemental de la SAFER : Bas-Rhin : Maison de l'Agriculture - BP 80036 - 67013 STRASBOURG Cedex - Tél. 03 88 62 52 90

CONSTITUTION

CONSEILS ET APPLICATIONS JURIDIQUES
Société d'Avocats
15 rue du Parc
67205 OBERHAUSBERGEN
Tél. 03 88 56 91 74
Fax 03 88 56 91 68

VERSUS

Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 €
Siège social : 6 chemin des Fraises
67110 NIEDERBRONN LES BAINS

OC&S

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 €
Siège social : 24 rue du Moulin Vollaich
67340 INGWillER

AVIS de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à NIEDERBRONN LES BAINS du 11/04/2018, enregistré au SIE HAGUE-NAU le 12/04/2018, Bord. n°2018/380, case n°6, ext. 1832, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

BINTZ GESTION IMMOBILIERE

Aux termes d'un acte sous seing privé à STRASBOURG en date du 17/04/2018, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée ; Dénomination : BINTZ GESTION IMMOBILIERE ; Siège : 1 rue Saint Arbogast 67000 STRASBOURG ; Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de STRASBOURG.

ONE SOLUTIONS

Société par actions simplifiée
au capital de 3.500 €
Siège social : 10 Impasse du Châtelet de la Forêt - 67100 STRASBOURG

AVIS de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à STRASBOURG du 16 avril 2018, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FLORID

Suivant acte SSP du 05/04/2018 constitution de la SASU : FLORID ; Capital social : 100€ ; Siège social : 3 quai Finkmatt 67000 STRASBOURG. Objet : Participation par achat souscription apport fusion et par tout autre moyen et la gestion de toutes valeurs mobilières et l'acquisition de tous biens mobiliers et immobiliers ; Président : M. Florian WEYER demeurant au 3 quai Finkmatt 67000 STRASBOURG, élu pour une durée illimitée ; Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la société. Durée de la société: 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de STRASBOURG.